

## 1 Introduction

### 1.1 Demande

La société SCI DU GRIFFON, représentée par son Gérant Monsieur Gérard DECAYEUX, sollicite le Préfet de l'Aisne pour une demande d'enregistrement d'un entrepôt de stockage de produits alimentaires.

Cette demande est formalisée par le dossier d'enregistrement ci-après qui mentionne tous les éléments et fournit toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier, conformément aux prescriptions relatives aux articles R.512-46-3 et R.512-46-4 du Code de l'Environnement

### 1.2 Contenu du dossier

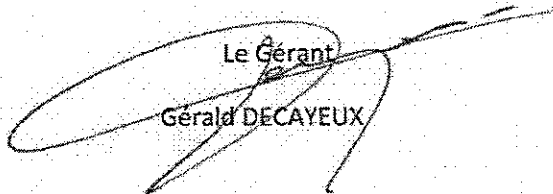
Pour répondre aux exigences réglementaires, le dossier d'enregistrement comporte les parties suivantes :

**PARTIE A** : Dossier d'enregistrement, objet du présent document.

**PARTIE B** : Pièces annexes du dossier d'enregistrement. La partie B du dossier fait l'objet d'un document spécifique référencé 06494-100-DE002-B.

**SCI DU GRIFFON**  
rue du 60<sup>ème</sup> RI  
80470 AILLY SUR SOMME  
522 940 162 RCS AMIENS  
☎ 03.22.51.53.00 ☎ 03.22.51.53.01

Le Gérant  
Gérald DECAYEUX





## 2 Identité du demandeur

L'identité du demandeur est précisée dans le tableau 1 ci-dessous :

**Tableau 1 : Identification du demandeur**

Raison Sociale :	SCI du GRIFFON
Forme juridique : (+capital)	SCI au capital de 500 000 €
Adresse Siège Social :	Groupe Alliance Rue du 60 <sup>ième</sup> Régiment d'Infanterie BP5 80 470 AILLY SUR SOMME
Nom et qualité du signataire de la demande :	Mr DECAYEUX – Gérant de la SCI
Nom et qualité de la personne chargée du suivi du dossier :	Mr DECAYEUX
Téléphone de l'établissement :	03 – 22 – 51 – 53 - 00
Adresse de l'établissement :	Zone artisanale du Griffon 02 000 LAON
SIRET	522 940 162 000 12
R.C.S	R.C.S Amiens 63916/2010D00235

### 3 Localisation de l'installation

Le site projeté est localisé au Nord Nord Est de la commune de LAON (02000) dans la nouvelle Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du GRIFFON, rue Denis Papin, au dessus de l'échangeur A 26, RN2 à Barenton-Bugny/ Chambry/ Laon.

Le site projeté, d'une surface de 45 535 m<sup>2</sup>, occupera les parcelles cadastrales 80-81-82 et 03 (en partie).

A l'heure actuelle, il n'y a pas d'activités aux alentours des parcelles dédiées au projet.



Figure 1 : Localisation du projet (source Google)

## 4 Description, nature et volume des activités et rubriques de la nomenclature dont relève l'installation

### 4.1 Description, nature et volume des activités

#### ❖ Présentation du projet :

Ce projet s'intègre dans une ZAC nouvellement créée et dédiée aux activités industrielles et logistiques lourdes au nord de la commune de Laon à hauteur du péage entre l'autoroute A26 (dite des Anglais) et la nationale N2 (route de Charlemagne).

Le présent projet concerne la création d'un entrepôt de stockage de produits alimentaires d'une surface totale de l'ordre de 11 962 m<sup>2</sup>, soit un volume de 117 825 m<sup>3</sup> pour une hauteur sous ferme de 9,9 m.

L'entrepôt en projet est divisé en quatre cellules de moins de 3 000 m<sup>2</sup>. Deux cellules seront dédiées aux stockages de produits en racks, une cellule dédiée au stockage en big-bags et une autre au stockage vrac.

Le projet relatif au stockage de matières ou produits combustibles en quantité supérieure à 500 tonnes dans des entrepôts couverts est soumis à la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement sous la rubrique 1510-2 sous le régime de l'enregistrement.

#### ❖ Présentation de la société et des acteurs concernés

La SCI du Griffon, récemment créée, fait partie du groupe Alliance, groupement de PME spécialisée dans les activités relatives à l'agro-alimentaire, à savoir :

- La nutrition animale,
- La fabrication de plats cuisinés,
- Le négoce international de produits alimentaires,
- Les magasins de vente de viande au détail et demi-gros,
- Les ingrédients végétaux et produits de la terre.

Le groupe SA Alliance est par ailleurs actionnaire du groupe Bigard-Charal.

#### ❖ Contexte et historique du projet, évolution future

Dans le cadre de la création de la ZAC de la vallée du Griffon au nord de la commune de Laon, le groupe Alliance a fait l'acquisition d'un terrain de 45 535 m<sup>2</sup> dans le cadre du développement de ses activités.

L'entrepôt en projet sera par la suite, soit exploité par le groupe Alliance, soit loué en fonction des opportunités.

#### ❖ Nature et volume des activités : Activités sur le site (stockage de produits), volume d'activités sur un an.

## Description, nature et volume des activités et rubriques de la

L'entrepôt sera dédié uniquement au stockage de produits agro-alimentaires. Le volume des activités sera légèrement inférieur à 120 000 m<sup>3</sup>

❖ Aménagement prévu du site : superficie, bâtiments envisagés...

Le projet est constitué d'un unique bâtiment de stockage d'une surface de 11 962 m<sup>2</sup> pour un volume de 117 825 m<sup>3</sup>. La hauteur sous ferme est de 9,9 m. Le faitage est à 12 m.

Le bâtiment projeté est composé de quatre cellules de stockages :

**Tableau 2 : Description des cellules**

	Nature du stockage	Surface	Tonnage maximal de produits combustibles
Cellule 1	Stockage en vrac	2 989,50 m <sup>2</sup>	1 750 t
Cellule 2	Stockage en racks	2 991,50 m <sup>2</sup>	1 750 t
Cellule 3	Stockage en racks	2 991,50 m <sup>2</sup>	1 750 t
Cellule 4	Stockage mixte	2 989,50 m <sup>2</sup>	1 750 t

En termes de dispositions constructives, les murs extérieurs de l'entrepôt, les murs séparatifs des cellules ainsi que les éléments de support de la couverture seront en béton.

Des aménagements, d'une surface de l'ordre de 65 m<sup>2</sup>, sont prévus d'une part pour le personnel (bureau, sanitaires, placards, kitchenette), d'autre part pour créer un local de charge. Ces aménagements seront situés en dehors des cellules de stockage.

## 4.2 Rubriques de la nomenclature dont relève l'installation

❖ Le tableau suivant rapporte le classement futur du site, en intégrant les dernières modifications survenues dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

**Tableau 3 : rubriques de la nomenclature ICPE concernées**

Rubrique	Description	Volume <sup>(1)</sup>	Régime <sup>(2)</sup>	Seuil <sup>(3)</sup>
1510-2	Entrepôts couverts	4 cellules de stockages d'un volume total de 117 825 m <sup>3</sup>	E	Volume supérieur ou égal à 50 000 m <sup>3</sup> mais inférieur à 300 000 m <sup>3</sup>
2925	Atelier de charge d'accumulateurs	Puissance maximum de courant continu utilisable pour cette opération 25 kW	NC	Déclaration à partir de 50 kW

<sup>(1)</sup> Volume d'activité correspondant au projet du demandeur

<sup>(2)</sup> Régime correspondant (A : autorisation, E : enregistrement, D : déclaration, S : servitude d'utilité publique, C : soumis au contrôle périodique prévu par l'article L. 512-11 du code de l'environnement, NC : Non Classé)

<sup>(3)</sup> Seuil du régime considéré pour la rubrique considérée

## Description, nature et volume des activités et rubriques de la

**Par conséquent le site est soumis à enregistrement au titre de la rubrique 1510.**

- ❖ Les communes concernées administrativement par ce projet sont celles qui se trouvent dans un rayon d'un kilomètre autour du périmètre de l'installation, il s'agit de :
  - LAON,
  - BARENTON-BUGNY,
  - CHAMBRY.

